

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Portail Histoire

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - Accès Santé (LAS) (27736)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 21%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - Accès Santé (LAS) (27736)	Jury option Santé	Tous les candidats	10	52	52	52	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - Accès Santé (LAS) (27736)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	36	36	36	4	66,7 %
			Masculin	16	16	16	2	33,3 %
			Total	52	52	52	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - Accès Santé (LAS) (27736)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	14	14	14	3	75 %
				AB	12	12	12	1	25 %
				B	11	11	11	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	38	38	38	4	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				AB	5	5	5	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	7	7	7	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	1	1	0	
				AB	3	3	3	0	
				B	1	1	1	0	
				TB	1	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	6	6	6	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - Accès Santé (LAS) (27736)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	42	42	42	3	50 %
			En réorientation	2	2	2	1	16,7 %
			Non scolarisés	8	8	8	2	33,3 %
			Total	52	52	52	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - Accès Santé (LAS) (27736)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues...	Bulletins de première et de terminale	Essentiel
	Toutes les spécialités sont prises en compte équitablement dans le classement, néanmoins les spécialités HGGSP, HLP, SES ainsi que LLCA sont conseillées.	Bulletins de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, appréciations bulletins	Très important
	Savoir rédiger, argumenter, synthétiser Maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe	Notes en français issues des résultats de contrôle continu en 1ère et des épreuves anticipées du baccalauréat de Français (écrit et oral)	Très important
Savoir-être	Autonomie et capacité à s'investir	Fiche Avenir, lettre de motivation, appréciations bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir, appréciations bulletins	Complémentaire
	Connaissance de la formation	Exposer ses connaissances des attendus de la formation figurant sur Parcoursup dans la lettre de motivation.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Participation aux cordées de la réussite.	Participation aux cordées de la réussite.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons les candidat.e.s à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures). Attention à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

Pensez à postuler pour plusieurs formations.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers-
Campus de Cholet